

Le Département du Var a en charge le Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI) et le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Ils ont pour objectifs de permettre le développement maîtrisé des sports de pleine nature, leur pérennisation et leur promotion tout en limitant l'impact sur la nature. Le PDIPR recense des itinéraires de randonnées non motorisés (pédestre, VTT et équestre) tout en favorisant la découverte de sites naturels, de paysages remarquables et d'un riche patrimoine. Il permet aussi d'assurer la préservation des chemins ruraux.

Plusieurs dizaines de sentiers sont inscrits au PDIPR du Var représentant plusieurs centaines de kilomètres parmi lesquels des boucles locales, des itinéraires de grande randonnée GR (dont le Saint-Jacques de Compostelle), des GR de Pays (boucles sur plusieurs jours). Le PDESI du Var compte, quant à lui, plusieurs dizaines de sites inscrits.

Pour mieux répondre aux besoins du public en matière de randonnée, le Département du Var balise et signale l'ensemble des sentiers inscrits, collabore avec les collectivités territoriales pour maintenir une offre sécurisée de sentiers de qualité et développe des boucles locales très appréciées des randonneurs.

Ce sont ainsi de nombreux circuits ou boucles de randonnées de longueurs et de difficultés variables que le Conseil départemental du Var propose de découvrir.

Recommandations :

Les sentiers qui vous sont proposés peuvent traverser des espaces où les activités forestières, agricoles et pastorales sont encore visibles, présentes et actives. Il n'est pas rare de croiser des hommes en train de débiter ou des troupeaux en train de paître. N'oubliez pas que vous randonnez sur des chemins bordés de propriétés privées. Aussi le respect est la meilleure des assurances pour une promenade agréable.

Afin de respecter le travail des éleveurs et la quiétude des troupeaux, merci d'adopter quelques réflexes : contournez largement le troupeau et gardez vos distances. En présence de chiens de protection : arrêtez-vous le temps qu'ils vous identifient, restez calme, rangez votre bâton, ne les menacez pas, ne les caressez pas. Descendez de vélo et marchez à côté. Tenez votre chien en laisse (si vous vous trouvez dans un endroit où sa présence est autorisée).

Équipements nécessaires :

Chaussures de randonnée, eau et éventuellement provisions.

Risques incendies : Consulter la vigilance incendie www.var-adm.net/massifs83_web/massifs83.gif

Contacts utiles :

Fédération Française de Randonnée Pédestre : www.ffrandonnee.fr
Comité Départemental de Randonnée Pédestre : 04 94 42 15 01

Numéro d'urgence : 112

Renseignements : var.fr/contact


LE DÉPARTEMENT



Direction de la Communication du Conseil départemental du Var - photographie géologique - Photo DR - 10-2019


LE DÉPARTEMENT

LE PETIT BESSILLON



**LES RANDONNÉES
PÉDESTRES
DU VAR**

**PLUS D'INFORMATION SUR
sportnature.var.fr**



Le Petit Bessillon

Circuit court et intense avec quelques passages pouvant le rendre difficilement accessible. Au sommet, il offre un superbe panorama sur les villages voisins et l'ensemble des massifs environnants : Verdon, Sainte-Baume, Sainte-Victoire, Luberon, Mont Ventoux.



TERRITOIRE DE VALORISATION : Verdon
COMMUNE : Pontevès - **PROPRIÉTAIRE :** majoritairement la commune de Pontevès
PRATIQUE CONCERNÉE : randonnée pédestre
AIRE DE DÉPART : parking sous la mairie
COORDONNÉES GPS : 6°01'52"E - 43°33'11"N
NIVEAU : assez difficile (passage délicat au sommet du Petit Bessillon : attention pour les personnes souffrant du vertige).
DISTANCE TOTALE : 4,3 km - **DÉNIVELÉ :** 278 m - **TEMPS ESTIMÉ :** 2 h / 2 h 30 - **BALISAGE :** rouge

À faire



Randonnée pédestre, visite des vestiges du Château de Pontevès datant du XI^e siècle.

À voir



Espèces végétales :
chêne blanc, chêne vert,
pin d'Alep, immortelle,
romarin, thym, genévrier,
cade, olivier.



Espèces animales :
sanglier, renard,
chevreuil, grive,
martinet



Sites :
ruines au sommet
(ancienne tour de guet),
village de Pontevès
et son château
du XI^e siècle.

Descriptif du circuit

► Depuis Barjols, prendre la D560 en direction de Sillans-la-Cascade, puis prendre la D60 qui mène à Pontevès.

► Votre itinéraire démarre du parking situé sous la mairie. En sortant du parking, prenez à gauche la petite montée "chemin de Brignoles" direction Est sur 20 m, puis tournez immédiatement à droite sur la rue "chemin des puits" en suivant le balisage rouge.

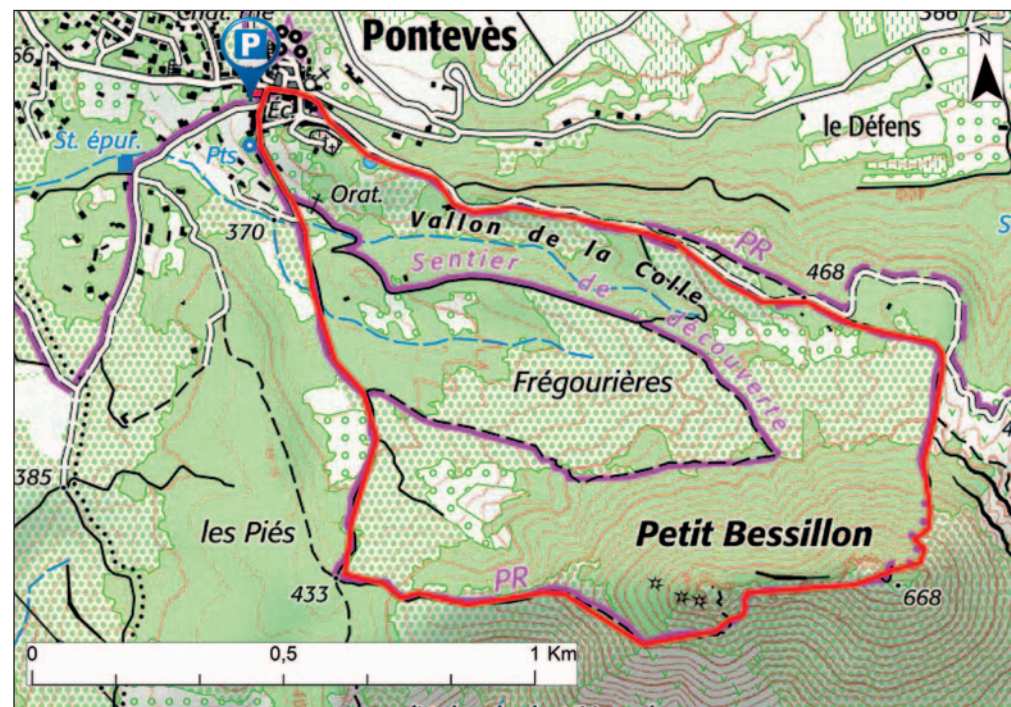
► À la sortie du village, vous pouvez admirer un magnifique puit en pierre sur votre droite et quelques mètres plus loin, sur votre gauche, un petit oratoire. Poursuivez votre itinéraire, le bitume s'interrompt, continuez alors sur un chemin non revêtu.

► Au bout de quelques mètres, laissez l'itinéraire bleu sur votre gauche et poursuivez tout droit en direction du Petit Bessillon. Environ 1 km après le départ au niveau du cairn, prenez sur votre gauche le chemin qui monte en direction du sommet. Au cours de l'ascension, le chemin se transforme en sentier pour contourner le Petit Bessillon coté sud.

► Poursuivez l'ascension avec prudence sur la ligne de crête jusqu'au deuxième sommet qui culmine à 720 m. La partie qui relie les deux sommets est équipée de garde corps et de chaînes, pour vous aider et vous sécuriser.

► De là vous pouvez observer les vestiges d'une ancienne tour de guet. Quelques mètres plus loin, deux tables d'orientation vous renseignent sur le panorama qui s'offre à vous : la Sainte-Baume, La Sainte-Victoire, le Mont Ventoux, les Préalpes, l'entrée des Gorges du Verdon, le grand Bessillon et sa vigie (tour de guet utilisée pour la surveillance des feux de forêts).

► 100 mètres après les vestiges, vous entamez une descente abrupte, qui vous conduit jusqu'à la piste forestière. Il vous est recommandé d'être vigilant quelles



que soient les conditions météo. Arrivé sur la piste, prendre à gauche et suivre le balisage rouge.

► Au bout d'une centaine de mètres, poursuivez sur le sentier de droite parallèle à la piste. Celui-ci se prolonge par une route goudronnée qui vous ramène au village. Traversez la place du village et prenez la première rue à gauche après la fontaine (rue des puits) pour revenir au point de départ.

À noter

L'emplacement du château, au pied du massif des Bessillons, est cité dès le XI^e siècle. Au Moyen-Âge, Pontevès était le chef-lieu d'une puissante seigneurie dont dépendait la ville voisine de Barjols. Cité comme Castellum dès 1021, le château est situé sur une éminence rocheuse qui surplombe la plaine. À la fin du XII^e siècle, le village qui l'entoure se protège par une enceinte qui double celle de la forteresse. Mais dès le XV^e siècle, les Pontevès s'installent dans leur hôtel de Barjols et vendent le château en 1650.

Son nouveau propriétaire, un financier aixois, entreprend son réaménagement complet. L'édifice se compose alors de trois corps de logis flanqués de quatre tours. Du village, on y entrait par une porte qui existe toujours. Au total, une cinquantaine de pièces composaient le vaste bâtiment dont 14 chambres, 4 caves, une chapelle et une galerie. Au cours du XVIII^e siècle, le château tombe petit à petit à l'abandon. Le site et les vestiges de l'édifice sont, depuis 1862, propriété de la famille Sabran-Pontevès.

À l'issue de cette randonnée, à quelques minutes en voiture, vous pourrez passer un agréable moment en rejoignant le village de Barjols, ses nombreuses fontaines, ses anciennes tanneries, et le Vallon des Carmes, Espace Naturel Sensible, propriété du Département.

